



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal

Lundi 17 avril 2023 – 18 h 30

1. Ouverture de la rencontre/ vérification du quorum

PRÉSENCES : Membres présents à la réunion

Équipe-école

Claudine Baril, directrice – présente

Philippe Lafrenière, directeur adjoint - présent

Kim Picard-Lavigne, enseignante - présente

Pierre-Olivier Bourque-Jutras, enseignant – présente

Jennifer Laperle, enseignante - présente

Chantal Auger, Technicienne SDG -présente

Parents

Marysol Breton, présidente - présente

Serge Vignola, vice-président - présent

Maryse Robitaille – présente

Lamia Sadaoui - présente

Annie Beauchamp - présente

Ariany Garcia – présente

Représentante de la communauté

Julie Hornez, responsable du service des loisirs Saint-Fabien - absente

Le quorum est atteint, la rencontre ouvre à 18 h 35

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 20 février 2023

Le procès-verbal du 20 février 2023 est adopté à l'unanimité.

4. Suivis au procès-verbal du 20 février 2023

Suivi au point 6.2 : Monsieur Pierre-Olivier Bourque-Jutras amène la rectification que le montant chargé aux parents était de 9 \$ et non de 8,50 \$ pour l'activité récompense au cinéma.

Les parents n'ont pas été chargés pour l'activité en sciences. Les coûts sont assumés par l'argent amassé lors d'activités de financement.

Suivi au point 6.3 : Les coûts des repas pour les enfants qui ont été touchés par l'incendie seront assumés par les surplus du service de garde et du service du dîner.

5. Parole au public

Rien n'a été reçu

6. Sujets de consultation

6.1 Critères de sélection d'une direction d'établissement

Madame Claudine Baril présente le document de l'an passé afin d'avoir une base pour établir une base pour les critères de cette année.

À la suite de la lecture du document, il est proposé de reconduire la version de l'an passé telle quelle.

6.2 Photos scolaires

Monsieur Philippe Lafrenière fait part des problématiques avec le fournisseur passé. Présentation des critères attendus pour un nouveau soumissionnaire. Il est demandé si un parent est disponible pour s'occuper de faire les suivis pour une nouvelle compagnie.

Madame Annie Beauchamp fera le suivi avec les parents présents au CÉ. La liste des soumissionnaires proposée par Monsieur Lafrenière sera envoyée aux membres parents du CÉ.

7. Rapport annuel des activités du CÉ

Depuis 2 ans, un rapport annuel des activités du CÉ est demandé par la CSSDM. Madame Claudine Baril présente le document à compléter. Il sera complété dans les prochaines rencontres. Ce rapport sera présenté à l'assemblée des parents en début d'année et déposé sur le site web de l'école.

8. Projet éducatif

L'écriture du projet se poursuit. Les enseignants travaillent actuellement sur la priorisation (ce qui est vu plus régulièrement en classe) des savoirs essentiels. Les enseignants ont travaillé par niveau et par cycle. Une présentation du projet éducatif suivra.

9. Sujets d'approbation

9.1 Sorties éducatives

Madame Jennifer Laperle présente les activités prévues d'ici la fin de l'année scolaire.

Monsieur Pierre-Olivier présente une activité des Neurones atomiques total 260\$ assumé par les différents budgets du groupe.

3 groupes de 5^e année : « Si Michel Tremblay m'était conté » Activité se tenant dans le quartier Mont-Royal. Lien avec l'art dramatique. Durée : de 9h à 13h. Le coût est assumé par le budget de classe.

Les activités sont approuvées à l'unanimité.

10. Formation pour les membres du CÉ (suivi)

Les liens vers les formations ont tous été envoyés. Les membres du CÉ doivent maintenant compléter leur formation.

11. Points d'information

11.1 Direction

11.1.1 Portrait 2023-2024

Présentation de la deuxième prévision de la clientèle 2023-2024

533 élèves, dont 11 libre choix

Maternelle : 72 inscriptions (4 groupes)

1^{re} année : 90 inscriptions (4 groupes)
2^e année : 64 inscriptions (3 groupes)
3^e année : 89 inscriptions (4 groupes)
4^e année : 73 inscriptions (3 groupes)
5^e année : 77 inscriptions (3,5 groupes)
6^e année : 68 inscriptions (2,5 groupes)

11.1.2 Collations fournies par l'école

Depuis le début de l'année avec un budget du ministère des collations étaient données aux élèves. Le budget étant épuisé, les collations offertes par l'école termineront au plus tard la première semaine de mai.

11.2 Personnel enseignant

Aucun point à mentionner

11.3 Service de garde

11.3.1

État des absences et des mouvements a été fait dans l'Hyperlien. Madame Chantal Auger, fait une mise au point. Grand besoin en demande de surveillance de diner.

Malgré les demandes d'avoir des ustensiles en métal, il est encore difficile que les parents fournissent les ustensiles et d'en fournir en plastique sera bientôt interdit, en plus d'être moins écologique.

11.3.2 Réinscription

La réinscription a bien été mais il y aura des relances à faire.

11.4 OPP

Une rencontre pour la préparation du bazar a eu lieu, possibilité de commandites. Une demande est faite pour les jeux gonflables. Pour des enjeux de sécurité, le CÉ n'est pas en faveur d'en avoir pour le bazar.

Madame Baril demande la teneur de la demande de remboursement de 42,79 \$ pour les sacs de patates de la fête d'hiver. Le remboursement est accepté et les poches de patates seront remise à l'école.

11.5 Représentante au comité de parents

11.5.1 Sécurité aux abords des écoles

Une résolution est demandée par le comité de parents de la CSSDM afin d'appuyer les démarches pour la sécurité aux abords des écoles.

Le CÉ accepte de signer la résolution, celle-ci sera envoyée par Madame Robitaille au comité de parents.

La directrice informe que le CSSDM est en représentation à ce sujet auprès des instances concernées.

11.6 Membre de la communauté

Madame Julie Hornez étant absente, il n'y a pas de points à mentionner.

12. Varia

Le calendrier scolaire sera modifié en raison de la fermeture en raison du verglas, il sera envoyé aux parents sous peu. La journée du 16 mai, initialement prévue pour être une journée pédagogique, devient un jour de classe comme suite à la fermeture des écoles le 6 avril dernier.

13. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 20h37